

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-600 DU 7 DECEMBRE 1998

Chargeant Monsieur Damien Zinsou Modéran
ALAHASSA, Ministre de l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique de l'intérim de
Madame Marina D'ALMEIDA MASSOUGBODJI,
Ministre de la Santé Publique pour compter du
04 Décembre 1998.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Proclamation le
0.. 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

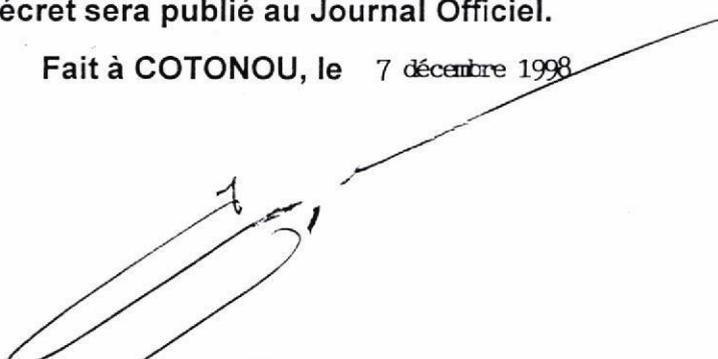
VU le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du
Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 04 Décembre 1998, Monsieur Damien Zinsou
Modéran ALAHASSA, Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche
Scientifique est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant
l'absence de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Article 2 .- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 7 décembre 1998


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - PMCAGRI 4 -
MMEH 4 - SGG 4 - MSP 6 - AUTRES MINISTERES 16 -
DEPARTEMENTS 6 - JO. 1.-